



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (P.P.R.I)

LIE A LA PRESENCE DE

" LE ROUBAUD "
" LE GAPEAU "
ET SES
" PRINCIPAUX AFFLUENTS "

AVEC DISPOSITIONS IMMEDIATEMENT APPLICABLES

Commune de Hyères-Les-Palmiers

3 - Zonage réglementaire

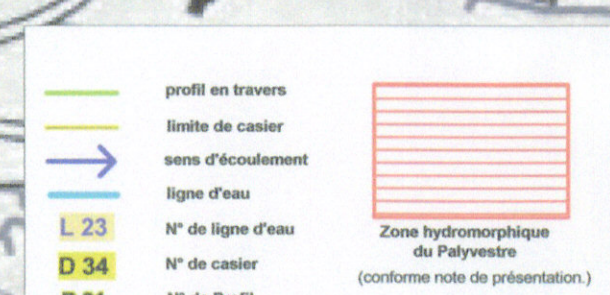
Planche 7/7

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR

Service Aménagement
Durable
Bureau Risques

Pour le Préfet et par délégation,
la secrétaire générale,
Sylvie HOUSPIC

Avril 2016
Echelle : 1 / 5000



Nouvelles zones:

- Zones Basses Hydrographiques
- Salins (non réglementés, pour info)
- Limite de lit moyen du Réal Martin (source : AZI)

Zonage réglementaire :

- Zone R1
- Zone R2
- Zone B2
- Zone B1